Affaire suivie par :
Maison Participation citoyenne
Tél. : 07 63 19 00 31

COMPTE-RENDU DE RÉUNION
Conseil Citoyen
et du Comité des projets de la Ville

Date : 2 février 2022 Lieu : Salle Simone Veil

Heure : 18H00 - 20H00

♦ **Présents :**
Elu.e.s: Bruno CRISTOFOLI – Pascale BRU – Stéphan APOUX – Marie-Dominique CANOUET - Claude JOUSSAUME - Cécile MARENZONI – Pascal TARTARY – Nicolas DEAU
Membres présent.e.s du conseil : Gilles ALOE – Agnès BRIFFAUT-CINTRAT – Jérôme CAZEAUX - François CAYLA - Cécile CODE - Laurent COLOMINA – Céline FERRERE – Martine FERRERE - Joëlle GARRIGUE-CARPENTIER - Nadia MANNES-HIMI - Christian ROULOT – Alain THEUX – Céline VIREPINTE.
Excusé.e.s : Cathy COUSIN - Clémentine BRUN.
Services de la Ville: Pascal PIQUÉ

---

21 participant.e.s dans une réunion de type «un groupe».

Paramètres Égalité F/H des membres : 9 femmes / 12 hommes.
Temps : non comptabilisé – *Prises de parole* : tous

A/ Délibérations

Une présentation des délibérations est effectuée et permet d'expliquer le contenu du prochain Conseil Municipal. Elle fait apparaître plusieurs points importants : le plan d'action «égalité femmes-hommes », de nombreuses conventions de partenariat avec des modalités de financements tels que pour la mission locale, la Scène Nationale, les associations de la Ville, par exemple. De nombreuses délibérations concernent aussi la partie « employeur » de la Commune. Des délibérations seront proposées également pour organiser des actions d'été et de printemps telles que le projet de végétalisation des trottoirs, l'installation de foodtruck dans les quartiers, les opérations d'été (sports, etc.).

Ce point à l'ordre du jour ne donne pas lieu à un avis particulier des membres.

Deux questions sont posées :

- **foodtruck dans les quartiers :**
  Les membres sont surpris de la nécessite de délibérer pour autoriser l'installation sur le domaine public, pensant que c'était déjà le cas.
  Il est indiqué que cette délibération sert à la fois de régularisation et d'autorisation.
  A noter, que de nombreux foodtrucks à l'heure actuelle sont installés sur le domaine privé comme des parkings.

- La question de l'information des quartiers :
Une nouvelle fois, des membres du Conseil Citoyen indiquent que l'information sur les activités de la Ville (actions existantes et projets à venir) n'est pas assez diffusée. Le bulletin municipal n'arrive pas dans toutes les boîtes aux lettres, le site internet reste un outil difficile à manier.

B/ Questions orales vers le Conseil Municipal

1- L'harmonisation des vitesses dans les quartiers.

Les membres du Conseil Citoyen s'interrogent sur l'incohérence des vitesses dans certaines zones de la Ville (principalement Magudas).

→ *Cette question sera posée avant le prochain Conseil Municipal*

2- Les dépôts sauvages de déchets dans la Ville

Les membres du Conseil Citoyen s'interrogent sur les déchets qui sont déposés dans les bois, faussés, parkings et qui nuisent à l'environnement. Ils n'ont aucune information sur l'action de la Ville.

→ *Cette question sera posée avant le prochain Conseil Municipal*

3- La menuiserie du Centre Ville

Les membres du Conseil Citoyen s'interrogent au niveau de la façade de la menuiserie située dans le centre - ville : est-elle classée, protégée ?

Il s'agit dans ce questionnement de poser la question de la possibilité de la protéger et de garder ce bâtiment dans le patrimoine existant de la Commune, à l'aune de l'opération effectuée pour la menuiserie d'Hastignan.

4- Arrivée du tramway – plan de mobilité

Les membres du Conseil Citoyen questionnent à nouveau le sujet de l'arrivée du tramway à Saint-Médard-en-Jalles.
Il est indiqué que cette question a obtenu de nombreuses réponses, et notamment lors des Conseils Municipaux précédents.
Il est indiqué également que la réunion du 7 février prochain, pour informer des travaux de mise en place du BHNS pourrait être l'occasion d'obtenir des informations complémentaires sur le plan global de mobilité, pensé avec Bordeaux Métropole.

C/ Comités des projets de la Ville :

Le Comité des projets de la Ville est le regroupement des membres du Conseil Citoyen avec plusieurs élu.e.s du Conseil Municipal intéressés par la démarche de discussion sur

les projets de la Ville et les « idées de projets » proposés par les habitants et habitantes à la maison de la citoyenneté.

Après une présentation de la démarche d'évaluation qui est identique à celle effectuée pour les budgets participatifs, les membres présents s'interrogent sur la démarche comme suit :

L'évaluation s'effectue-t-elle avec ce niveau d'information relativement concis, sur les idées de projets des habitantes et habitants ?

Oui, le formulaire de départ ne demande pas aux habitantes et habitants un projet mais une idée de projet. Il s'agit d'apprécier de manière très générale ces iées de projets à l'aune des 4 critères. Cette évaluation est donc simplement appréciative de l'idée proposée. C'est la somme des « opinions » de chacun qui révélera une évaluation « globale et équilibrée ».

Que sera t-il fait de ce travail évaluatif ?

La Municipalité souhaite pouvoir détecter les « bonnes idées » de projets proposés à la maison de la citoyenneté pour se permettre d'aller plus loin et passer à une phase d'analyse et de financement possible dans les budgets à venir. De nombreux projets présentés dépassent largement le dispositif du budget participatif par leur niveau de financement, leur temporalité ou leur complexité, c'est pour cela qu'il y a la maison de la citoyenneté. Il s'agit également d'écarter les idées de projets qui n'ont pas de viabilité.

Pour les élus de la Municipalité, cette instance peut être l'occasion de vérifier la priorisation et potentiellement de revoir leur budget en conséquence.

Les membres du conseil s'interrogent sur le niveau d'appropriation des informations qu'ils leur faudra pour comprendre, s'approprier et évaluer « justement » l'ensemble des projets. Ils se questionnent également sur leur légitimité (en nombre, en qualité). Sur ce dernier point, il est rappelé les propos du Maire lors de l'installation de l'instance.

La réunion prend fin à 20h15.
Prochain rendez-vous le 30 mars 2022.

../·.